

# GUIDE UTILISATEUR

## Groupe VTSPE de la e-communauté « Santé & Collectivités Territoriales » du CNFPT

### Contexte

*Un point d'étape important pour le réseau Villes et Territoires Sans Perturbateurs Endocriniens (VTSPE) sera la rencontre du 17 novembre 2020 à Pantin, coorganisée par le Réseau Environnement Santé (RES) avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), Santé publique France et les deux ministères Santé et Ecologie.*

### Le besoin d'une plateforme numérique pour préparer la rencontre de Pantin

Pour assurer le succès de la rencontre, et de ses suites, une plateforme en ligne est requise pour :

- Envoyer des informations régulières à l'ensemble du réseau
- Centraliser l'information (documents et initiatives des collectivités signataires)
- Partager et valoriser les bonnes pratiques, identifier les porteurs de projets
- Répondre aux questions et structurer un réseau d'entraide

Pour cela le CNFPT met à disposition du réseau VTSPE un groupe dédié au sein de ses e-communautés. Le réseau s'équipe ainsi d'un ensemble cohérent d'outils numériques : profils, annuaire, messagerie, calendriers partagés, forums de discussion, banques documentaires, etc.

Cette solution intégrée permet notamment un gain de temps remarquable par rapport à d'autres approches classiques, en particuliers la multiplication des échanges par e-mail.

### Les e-communautés du CNFPT

Lancées en décembre 2016, les e-communautés thématiques du CNFPT constituent le réseau d'apprentissage des agents de la fonction publique territoriale. Aujourd'hui, le CNFPT propose 54 e-communautés thématiques, dont celle nommée « Santé & Collectivités Territoriales », couvrant l'essentiel des grands champs de l'action publique locale.

Accessibles à tous (inscription libre et gratuite), les e-communautés thématiques s'adressent aussi à un public qui dépasse les seuls membres de la fonction publique territoriale : agents d'autres fonctions publiques, membres ou salariés d'associations ou d'entreprises, voire tout citoyen ou usager curieux de l'action publique locale.

### Le groupe VTSPE de la e-communauté « Santé & Collectivités Territoriales »

L'objectif de ce guide est de présenter :

- 1) Comment accéder au groupe VTSPE ?
- 2) Comment gérer mon profil et naviguer ?
- 3) Comment contribuer ?

#### Une question ? Besoin d'aide pour vous inscrire ?

David FELTZ, Chargé de mission, Réseau Environnement Santé  
david.feltz@reseau-environnement-sante.fr // 07.85.37.94.80

## Comment accéder au groupe VTSPE ?

### Etape 1 : Créer un compte

Rendez-vous sur <https://e-communautes.cnfpt.fr> et cliquez sur « Créer un compte »

Suivez la procédure d'inscription et confirmez votre demande d'inscription en cliquant sur le lien du mail reçu.



### E-COMMUNAUTÉS

S'INFORMER, PARTAGER, SE FORMER ENTRE PAIRS

#### PRÉSENTATION

Inscrivez-vous aux e-communautés conçues par le CNFPT pour toutes celles et tous ceux qui veulent s'informer et échanger sur l'action publique locale.

Innovation publique, management, social, culture, environnement, urbanisme, politique de la ville, affaires juridiques, santé... Il y a forcément une e-communauté pour vous.

Alors inscrivez-vous et faites en partie.

#### SE CONNECTER

**UTILISER MON COMPTE CNFPT**

[Mot de passe oublié](#)

**CRÉER UN COMPTE**

### Etape 2 : Première connexion

- Rendez-vous sur <https://e-communautes.cnfpt.fr> et cliquez sur « Utiliser mon compte CNFPT »
- Si jamais vous êtes ultérieurement redirigé sur cette page, reconnectez-vous à nouveau.
- Paramétrez votre profil utilisateur

### Etape 3 : Adhérer à la e-communauté « Santé & Collectivités Territoriales »

Pour adhérer à cette communauté aller sur « Espace personnel », cliquez sur le bouton « Adhérer »

→ Accès direct : <https://e-communautes.cnfpt.fr/sante-collectivites-territoriales>

### Etape 4 : Adhérer au groupe VTSPE

Aller sur la e-communauté « Santé & Collectivités Territoriales », puis dans l'onglet groupes, cliquez sur le bouton « Adhérer ».

→ Accès direct : <https://e-communautes.cnfpt.fr/sante-collectivites-territoriales/villes-et-territoires-sans-perturbateurs-endocriniens>



#### SANTÉ & COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

1599 membres

Santé, Santé publique, Territoires, santé territoriale, acteurs locaux en santé, SCHS, PMI, SDIS, EHPAD, agenda

**DÉSABONNER**



#### VILLES ET TERRITOIRES SANS PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

8 membres

groupe

**ADHÉRER**

### Etape 5 : Complétez votre profil utilisateur

- Etape nécessaire au bon fonctionnement du réseau, merci !

## Comment gérer mon profil et naviguer dans le groupe ?

### Le profil utilisateur



**Champs à compléter :** NOM, Prénom, Email, Photo de profil, Téléphone, Ville, Code postal, Employeur, Poste occupé, (Collectivité, Taille de la collectivité)

Modifier mon profil !



**Pour compléter votre profil utilisateur et trouver la e-communauté «Santé & Collectivités Territoriales»**

Modifier mon profil !

E-communautés

### SANTÉ & COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

ACCUEIL COMMUNAUTÉ

DOSSIERS THÉMATIQUES

FORUMS THÉMATIQUES

FIL D'ACTU. (NEW)

MÉDIATHÈQUE

AGENDA

**GROUPES**

Liens utiles



Raccourcis : •Annuaire •Notifications •Messagerie

### MES GROUPES

Villes et Territoires Sans  
Perturbateurs  
Endocriniens

**Astuce :** L'annuaire peut être filtré pour chaque groupe/communauté et peut être trié par nom, ville, code postal ou par collectivité.

**Raccourcis vers le groupe VTSPE**

### MES COMMUNAUTÉS

Santé & Collectivités  
Territoriales

### GRUPE VILLES ET TERRITOIRES SANS PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

Rechercher...

ACCUEIL GROUPE

- Chaque utilisateur peut paramétrer ses notifications email (modifier mon profil)
- Une barre de recherche permet de retrouver rapidement les informations
- Chaque utilisateur peut décider de s'inscrire aux e-communautés de son choix



### MESSAGERIE

Boîte de réception

Messages envoyés

Messages supprimés



16  
MAR  
2020

Administrateur ...

Bienvenue dans la e-communauté "Numérique po...

18:38

## Navigation groupe VTSPE

	<b>ACCUEIL COMMUNAUTÉ</b>		Accueil e-communauté «Santé & Collectivités Territoriales»
	<b>ACCUEIL GROUPE</b>		Accueil du groupe VTSPE
	<b>ACTUALITÉS</b>		Liens vers des actualités (géré par le RES)
	<b>DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE</b>		Section mise à jour par le RES
	<b>MUTUALISATION DES EXPÉRIENCES</b>		<b>1 dossier par collectivité signataire de la charte VTSPE Priorité à l'ajout de vos documents !</b>
	<b>DOCUMENTS RES</b>		Documents utiles du RES
	<b>QUESTIONS-RÉPONSES</b>		<b>Posez vos questions, le RES vous répond</b>
	<b>AGENDA</b>		<b>Ajoutez vos événements</b>
	<b>RENCONTRE DE PANTIN : PRÉPARATION DES ATELIERS</b>		<b>Contribuez aux discussions en mode projet Posez des questions sur la mise en œuvre de la charte</b>
	<b>Liens utiles</b>		Ressources et revue de presse

## Ajouter du contenu : précisions sur l'éditeur de texte

- Il est possible d'ajouter du contenu directement à partir de la page d'accueil du groupe en cliquant sur l'icône « + ». Vous pouvez ensuite sélectionner dans quelle section publier (événement, mutualisation des expériences, etc..)
- Dans l'accueil du groupe il est également possible de créer un contenu à partir de l'icône « plume » mais cela n'est pas recommandé car votre publication risque d'être diluée et perdue dans le flux de la page d'accueil du groupe. La préférence est à l'information structurée.
- Lorsque vous rédigez un contenu l'éditeur de texte s'apparente à celui d'un éditeur classique d'email. Veillez à ce que « WYSIWYG » reste sélectionné, c'est le mode normal. (WYSIWYG est l'acronyme de la locution anglaise « what you see is what you get », signifiant littéralement en français « ce que vous voyez est ce que vous obtenez ». Autrement dit, cela signifie que vous ne voyez pas les éléments de code HTML. Un mot compliqué pour décrire une normalité.)
- Dans l'éditeur de texte il est inutile et déconseillé d'utiliser les boutons « Paragraphe type » et « Ajouter un nouveau paragraphe ». Si vous cliquez dessus par erreur, le mieux est de recommencer votre publication.

Créer un nouveau fil de discussion  
Poser une question dans la FAQ  
Créer un événement  
Ajouter un fichier partagé dans Mutualisation des expériences

WYSIWYG ▼ Message (Modifier le résumé)

WYSIWYG  
Filtered HTML  
Plain text

B I S [List Icon] [List Icon] [Quote Icon]

## Comment contribuer ?

### Rencontre de Pantin : un forum de discussion pour préparer les ateliers

Cette journée d'action vise à permettre aux agents territoriaux de connaître les risques et les recommandations scientifiques, d'être en mesure d'adapter leur pratique professionnelle, voire élaborer des stratégies au niveau de la collectivité.

L'après-midi de cette journée sera structurée en 4 ateliers :

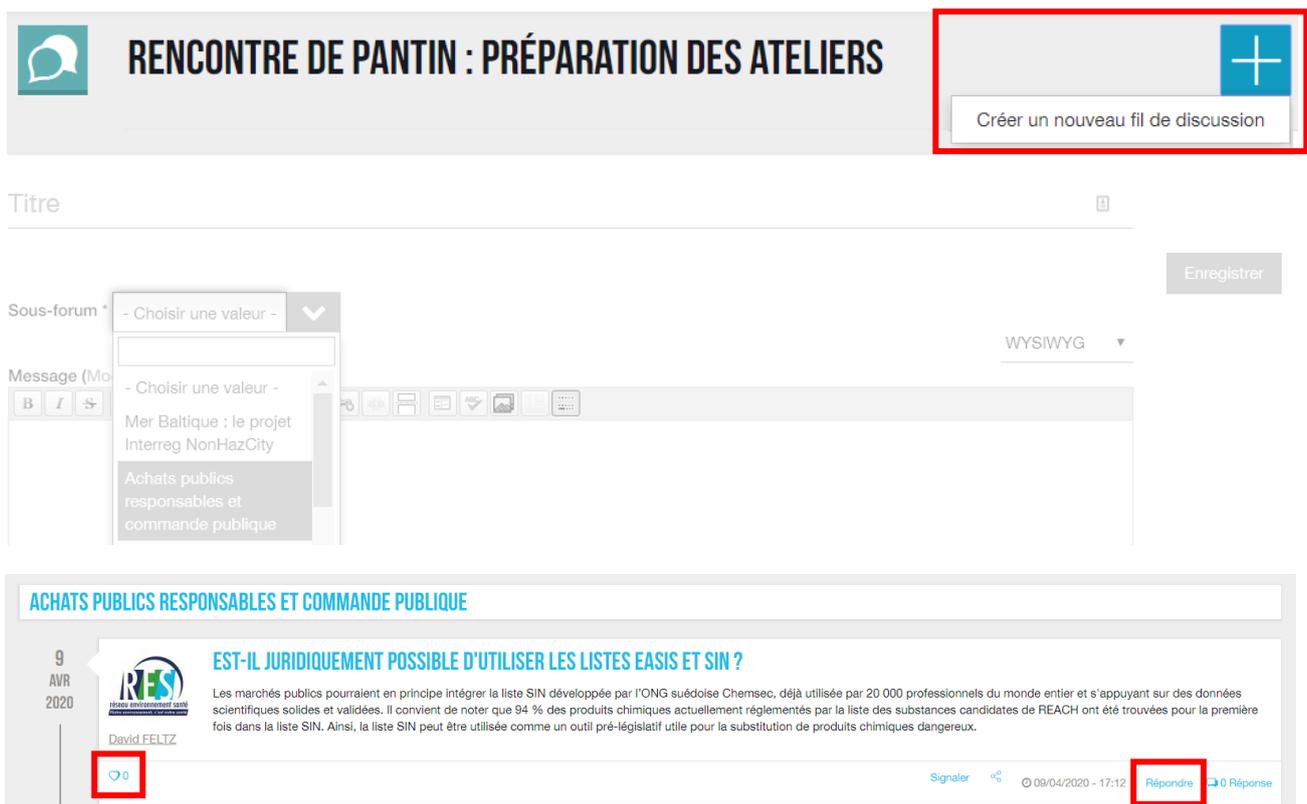
- ATELIER 1 Professionnels de la périnatalité et de la petite enfance
- ATELIER 2 Professionnels de l'entretien des locaux, des bâtiments, des ateliers
- ATELIER 3 Professionnels de la restauration collective et de l'alimentation, alternatives aux plastiques, communication
- ATELIER 4 Achats publics responsables et commande publique

Pour alimenter ces ateliers, et préparer les suites, le principe de cette section du groupe est d'organiser les discussions en "sous-forums", un par atelier.

Enfin le RES a identifié le projet Interreg NonHazCity comme un concentré d'inspirations, 1 sous forum est également dédié à ce sujet.

**Comment participer ? Vous êtes invités à ouvrir des fils de discussions dans chaque sous-forum et à commenter les fils déjà ouverts.**

- 1) Cliquez sur l'icône « + » puis sélectionnez « créer un nouveau fil de discussion »
- 2) Sélectionnez le "sous-forum" approprié
- 3) Précisez ensuite le titre et rédigez le contenu (vous pouvez ajouter des pièces jointes si besoin)
- 4) Cliquer sur le bouton « enregistrer ». Vous pourrez modifier ultérieurement si besoin.
- 5) Vous pouvez répondre aux sujets déjà postés et aimer « ❤️ » les contenus



**RENCONTRE DE PANTIN : PRÉPARATION DES ATELIERS**

Créer un nouveau fil de discussion

Titre

Sous-forum \* - Choisir une valeur -

Message (Mo) - Choisir une valeur -

Mer Baltique : le projet Interreg NonHazCity

Achats publics responsables et commande publique

WYSIWYG

Enregistrer

**ACHATS PUBLICS RESPONSABLES ET COMMANDE PUBLIQUE**

9 AVR 2020

**EST-IL JURIDIQUEMENT POSSIBLE D'UTILISER LES LISTES EASIS ET SIN ?**

Les marchés publics pourraient en principe intégrer la liste SIN développée par l'ONG suédoise Chemsec, déjà utilisée par 20 000 professionnels du monde entier et s'appuyant sur des données scientifiques solides et validées. Il convient de noter que 94 % des produits chimiques actuellement réglementés par la liste des substances candidates de REACH ont été trouvées pour la première fois dans la liste SIN. Ainsi, la liste SIN peut être utilisée comme un outil pré-législatif utile pour la substitution de produits chimiques dangereux.

David FELTZ

0 Réponse

Signaler

09/04/2020 - 17:12

Répondre

## Un banque de documents partagés pour mutualiser les expériences du réseau

La charte Villes et Territoires Sans Perturbateurs Endocriniens n'est pas un label mais une démarche d'engagement, s'inscrivant notamment dans le cadre de la deuxième Stratégie Nationale Perturbateurs Endocriniens (SNPE2).

Il n'existe pour l'instant pas de référentiel standard pouvant guider l'action des collectivités territoriales. Le partage et la mutualisation des expériences est donc actuellement le moteur principal de l'action collective du réseau.

Pour faciliter ce processus de mutualisation chaque ville ou territoire signataire de la charte VTSPE dispose ici d'un espace pour partager ses principaux documents relatifs à la mise en œuvre de la charte VTSPE : délibérations, plan d'actions, bilans, notes thématiques, extraits de journaux municipaux, matériels de communication, ou toute autre documentation jugée utile.

**Les membres de ce groupe faisant partie d'une collectivité signataire sont donc invités à ajouter directement des documents dans les sous-dossiers prévus à cet effet.**

### → Explications pratiques :

- 1) Cliquer sur l'icône « + » puis sélectionner « **ajouter un fichier partagé** »
- 2) ⚠ **Attention** ⚠ *Ne pas utiliser l'option « créer un dossier partagé », l'arborescence a déjà été définie (1 dossier par région → 1 sous-dossier par territoire signataire). Vous pouvez contacter les animateurs si vous souhaitez proposer des changements.*
- 3) Sélectionner le dossier pertinent dans le menu déroulant. Alternativement vous pouvez naviguer dans l'arborescence et cliquer sur l'icône « + » une fois dans le « sous-dossier », le bon emplacement sera automatiquement présélectionné dans ce cas.
- 4) Télécharger votre fichier
- 5) Préciser ensuite le titre et les mots clés (par défaut vous pouvez inscrire "perturbateurs endocriniens")
- 6) Ajouter une courte description en complément
- 7) Cliquer sur le bouton « enregistrer ».

## Agenda

Des séminaires, formations, journées d'étude, conférences, des initiatives locales que vous souhaitez valoriser... Vous pouvez utiliser cette page «agenda » pour diffuser l'information auprès des membres de ce groupe.

- 1) Cliquez sur l'icône « + » puis sélectionnez « créer un Évènement »
- 3) Précisez ensuite le titre, la description, les contacts, la date et le lieu (vous pouvez ajouter un lien et des pièces jointes si besoin)
- 4) Cliquer sur le bouton « enregistrer ». Vous pourrez modifier ultérieurement votre article si besoin.

## Questions-Réponses

Cette section sera progressivement mise à jour pour répondre aux questions les plus récurrentes.

**Vous pouvez poser des questions aux experts du Réseau Environnement Santé en cliquant sur l'icône +, puis en sélectionnant "poser une question dans la FAQ".**

**Il suffira ensuite de compléter 3 champs : le titre, le détail et le thème (phytosanitaires, alimentation, formation des professionnel.le.s, marchés publics, information de la population)**

## Documents RES

Section mise à jour par le RES

## Liens utiles

<p>Ressources <a href="https://e-communaut.es.cript.fr/sante-collectivites-territoriales/villes-et-terri...">https://e-communaut.es.cript.fr/sante-collectivites-territoriales/villes-et-terri...</a></p> <p>Ressources grand public</p> <p>Site Agir Pour Bébé</p> <p>Fiche repère de l'INCA</p>	<p>Revue de presse VTSPE <a href="http://www.reseau-environnement-sante.fr/revue-de-presse-vtspe/">http://www.reseau-environnement-sante.fr/revue-de-presse-vtspe/</a></p> <p>2020</p> <p>A Limoges, halte au bisphénol, vive la porcelaine ! / Alternatives Economiques / 3 mars 2020</p> <p>Strasbourg fait la chasse au plastique dans les cantines / Le Pèlerin / 27 février 2020</p>
---	---

## Documents de référence

Les principaux documents faisant référence (institutionnels, scientifiques, politiques)

**DERNIÈRES MISES À JOUR**



3ème déclaration OMS/PNUE sur les maladies non transmissibles

Modifier Supprimer Signaler Épingler  
Mercredi 8 avril 2020



2ème déclaration de l'Endocrine Society

Modifier Supprimer Signaler Épingler  
Mercredi 8 avril 2020



L'enquête Esteban de Santé publique France

Modifier Supprimer Signaler Épingler  
Mercredi 8 avril 2020

## Actualités

Ce flux d'actualité permet de garder une trace des principales actualités d'intérêt pour le groupe, il est mis à jour par les animateurs.

**ACTUALITÉS**

**9 AVR 2020** COVID-19 : surmortalité liée à l'obésité et au surpoids en France et dans le monde ?

© 09/04/2020 - 19:00

Ce constat vraisemblable d'une plus grande fragilité liée à l'obésité et au surpoids pourrait expliquer pourquoi l'épidémie évolue si rapidement aux Etats-Unis. Mais cela ne doit évidemment pas se traduire par un discours stigmatisant renvoyant à une responsabilité purement individuelle. L'étude Obépi montre très clairement que cette épidémie touche plus particulièrement les populations ayant les plus faibles revenus et les plus faibles niveaux d'éducation, donc généralement les conditions de vie et de travail les plus difficiles. Les données scientifiques sont très claires sur les rôles de l'alimentation, notamment l'alimentation ultra-transformée, la sédentarité et les perturbateurs endocriniens. La dernière conférence de consensus d'Uppsala fait même des Perturbateurs Endocriniens un facteur déterminant. Ces données plaident une fois de plus sur la nécessité d'une politique de Santé environnementale.

Si vous souhaitez contribuer à

1. faire circuler des informations concernant les activités des collectivités signataires de la charte VTSPE;
2. faire une veille collaborative sur les perturbateurs endocriniens (articles de presse, initiatives de terrain, actualités d'acteurs institutionnels ou scientifiques);

vous pouvez publier directement dans le forum thématique "Santé Environnementale" de la e-communauté Santé & Collectivités Territoriales. Un espace dédié à l'échange d'actualités pourra être ouvert dans ce groupe VTSPE si besoin.

**SANTÉ & COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

ACCUEIL COMMUNAUTÉ

DOSSIERS THÉMATIQUES

**FORUMS THÉMATIQUES**

FIL D'ACTU

MÉDIATHÈQUE

AGENDA

GROUPES

Liens utiles

**SANTÉ ENVIRONNEMENTALE**

**7 AVR 2020**



**L'ANSES PROPOSE D'IDENTIFIER LE RÉSORCINOL COMME UN PERTURBATEUR ENDOCRINIEN AVÉRÉ**

Le résorcinol est utilisé pour la fabrication de pneus, de produits dérivés du caoutchouc, de colles et de résines industrielles. Il est aussi employé dans certains cosmétiques et soins d'hygiène (colorations pour cheveux, mascara à usage professionnel), comme antioxydant pour des produits alimentaires comme les crevettes et comme antiseptique dans la composition de certains médicaments.

David FELTZ

**18 FÉV 2020**



**CONTAMINATION D'ESPACES PUBLICS EXTÉRIEURS PAR LE PLOMB - AVIS ANSES**

Un avis très technique qui en ajoute aux craintes qu'on peut avoir vis à vis de l'intoxication au plomb. En effet, les poussières (usines métallurgiques notamment) peuvent être une source d'intoxication importante.

L'avis propose des méthodes de calcul de risque, ainsi que des actions pour réduire l'exposition des populations à ces poussières contenant du plomb.

Il est au lien suivant : <https://www.anses.fr/fr/system/files/AIR2019SA0147.pdf>

→ Pour publier dans le forum thématique "Santé Environnementale"

- 1) Cliquer sur ce lien : <https://e-communautes.cnfpt.fr/sante-collectivites-territoriales/forum/s...>
- 2) Cliquer sur l'icône « + » puis sélectionner « créer un nouveau fil de discussion »
- 3) Préciser ensuite le titre et rédigez le contenu (vous pouvez ajouter des pièces jointes si besoin)
- 4) Assurez-vous que le « sous-forum » « Santé Environnementale » est bien sélectionné puis cliquer sur le bouton « enregistrer ».
- 5) Vous pourrez modifier ultérieurement votre article si besoin.